

Le Comité a discuté de la meilleure façon de procéder pour la réunion. Il a été décidé que les frères Longair seraient à nouveau sollicités pour fournir le support technique sur le zoom pour la réunion.

La réunion comprendra une mise à jour des présidents, puis des rapports de chacun des présidents de commission. Une présentation sera faite pour guider la discussion. Il a été décidé qu'une session de questions-réponses serait organisée après chaque point plutôt qu'à la fin de tous les points de l'ordre du jour. Il est convenu que le point relatif à l'environnement nécessitera probablement le plus de temps d'antenne et que Kevin présentera l'état d'avancement de son comité environnemental dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie globale pour l'association.

Il est décidé que l'assemblée générale annuelle se tiendra le 21 mai 2024. Tous les membres de l'exécutif, à l'exception de la secrétaire Glynnis French, ont indiqué qu'ils étaient disponibles pour assister à l'assemblée à cette date. Une discussion a lieu sur la question de savoir si le maire de la Pêche devrait être invité à assister à l'assemblée et il est noté qu'en raison de l'emploi du temps du maire, il serait souhaitable de l'inviter plus tôt. Certains s'inquiètent de l'importance du bloc que le discours du maire pourrait occuper dans l'ordre du jour de la réunion, mais en même temps, on estime que l'exécutif doit être en partenariat avec la municipalité et montrer qu'il l'est.

## 5. Comité d'histoire

Charles Topp indique qu'en tant qu'association à but non lucratif, l'association du lac a obtenu l'accès à l'espace de travail de Google. Cet espace peut héberger les 4000 documents d'archives qui ont été identifiés comme ayant une valeur historique. Il peut également contenir d'autres documents de l'association et être relié au site web. Le comité d'histoire a offert une démonstration du site à l'exécutif et celle-ci a été fixée au 20 janvier 2024. Il est suggéré que John MacDonald, qui dirige les travaux sur Google Workspace, rencontre Carrie Ault, qui dirige la gestion du site Web de lac Bernard pour l'association.

## 6. Adhésion - discussion sur la nouvelle cotisation

L'exécutif a discuté de l'augmentation des frais d'adhésion à l'association du lac. Jeff a examiné les cotisations d'autres associations de lacs dans la municipalité de La Pêche et indique qu'elles se situent généralement entre 50 et 75 \$ par an. L'exécutif discute de la nécessité de convaincre les membres de la nécessité d'une augmentation et si l'augmentation doit être liée à des préoccupations environnementales. D'autres ont suggéré que l'augmentation est justifiée par la hausse des coûts en général, et comme toute mesure environnementale majeure d'atténuation du myriophylle sera extrêmement coûteuse et nécessitera des campagnes spéciales de collecte de fonds ainsi que des fonds de contrepartie du gouvernement, cela pourrait donner de faux espoirs de lier l'augmentation du nombre de membres à l'atténuation du myriophylle. Une discussion